

NEWSLETTER 2005- 2 : Comportement au feu des matériaux de construction

Les matériaux:

La liste des matériaux que nécessite la construction d'un bâtiment est assez révélatrice de la complexité d'un projet: toitures, éléments de toitures et de sous-toitures, éléments translucides, plaques et nattes d'isolation thermique, revêtements de sol, revêtements de parois et de plafonds, peintures ignifuges et produits d'imprégnation, tuyaux, isolations de tuyaux, tissus, voiles, feuilles et papiers, constructions et systèmes de construction, colles, joints d'étanchéité et sans oublier les parties de construction, les appareils de chauffage, les conduits de fumée et les installations d'aération.

Le contrôle:

La question est de savoir si tous ces matériaux et éléments ont été correctement choisis et analysés pour leur enregistrement dans le registre de la protection incendie et s'ils ont été contrôlés avant leur installation dans le bâtiment. Les autorités compétentes exigent ces contrôles avant de délivrer leur assentiment pour l'utilisation de l'édifice.

La classification :

Le comportement au feu des matériaux de construction est un thème d'actualité. En Europe les normes nationales vont devenir à court terme obsolètes et les nouvelles normes européennes pour le classement des matériaux du bâtiment seront définitivement mises en place. La période actuelle est pour tous les pays de l'Union européenne, y compris la Suisse, une période de transition qui devrait aboutir à une harmonisation générale. Pour avoir une vue d'ensemble nous vous proposons ce tableau récapitulatif qui englobe la majorité des classes nationales et européennes.

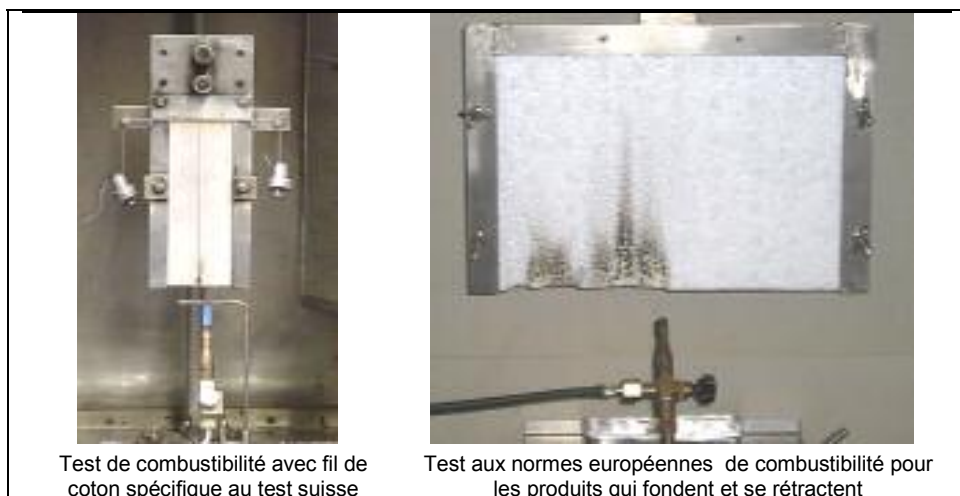
Classification	/ Pays	CH	F - E	UK - I	D	EU
incombustible		6	M0	0	A1	A1
Quasi incombustible		6q	M0	0	A2	A2
Difficilement inflammable		5	M1	1	B1	B-C-D
Moyennement inflammable		4	M2	2	B2	E
Facilement inflammable		3	M3	3	B3	F
Très facilement inflammable		2	M4	4	---	---

Remarque :cette équivalence est approximative et n'est pas officielle !

L'information :

En Suisse bien que les directives anti-feu de l'AEAI* pour la construction des bâtiments aient été alignées sur les normes européennes, les tests de comportement au feu d'après les directives de l'AEAI sont encore en vigueur. L'institut de sécurité est à même d'analyser les produits d'après les normes suisses et européennes, d'orienter et de conseiller sur la problématique feux/matériaux qui évoluent de plus en plus avec la réglementation et l'évolution des moyens de sécurité préventive.

*AEAI : Association des établissements cantonaux d'assurance contre l'incendie.



Test de combustibilité avec fil de coton spécifique au test suisse

Test aux normes européennes de combustibilité pour les produits qui fondent et se rétractent

Institut de Sécurité
WKL - 127.P.50
4002 Bâle
Suisse

Tél. (0041) 61 696 55 99
 E-Mail: adrien.bisel@swissi.ch
 WEB: www.swissi.ch

L'Institut de Sécurité organise le
lundi 17 octobre 2005

une journée d'information à 14h à la
 Maison de la Chimie à Paris (salle 201)

La participation à cette journée est
 ouverte à tous et est gratuite.

Le programme scientifique s'articulera
 autour de présentations ayant pour
 thèmes :

la sécurité des procédés

les opérations unitaires

les risques électrostatiques

les accidents majeurs

Cette journée s'achèvera autour d'un
 apéritif, également offert, afin de faire plus
 ample connaissance.